

# - Règlement du prologue de la Corima Drôme Provençale

Ce règlement est indissociable du règlement global de la Corima Drôme Provençale. Il comporte les mêmes règles et devoirs en termes de sécurité, classement, assurances, interdictions et acceptation, que l'épreuve ci-dessus mentionnée dont il dépend directement. Voir les paragraphes liés à ces éléments.

## 1 Définition

Le contre la montre de **La Corima Drôme Provençale** est une épreuve cycliste sur route de type contre la montre avec mesure du temps individuel qui se déroulera le samedi après-midi, veille de la course cycloportive la Corima Drôme Provençale.

Il est organisé par le SJVC Montélimar (St James Vélo Club Montélimar) sous l'égide des règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

## 2 Participants : limitation à 120 cyclistes

L'épreuve est limitée à 120 participants qui correspondront aux 120 premiers inscrits.

## 3 Inscriptions

L'épreuve est réservée aux participants de la cycloportive dont elle est indissociable.

Les inscriptions se font par le biais de l'engagement à la cycloportive

## 4 Classements

Trois classements sanctionneront le prologue de la Corima Drôme Provençale. Un classement scratch toutes catégories, Un classement hommes toutes catégories, Un classement scratch dames toutes catégories.

Les participants seront départagés au temps par chronométrage au 1/100<sup>ème</sup> de seconde. Ce chronométrage sera assuré par un prestataire spécialisé sous la responsabilité d'un commissaire FFC.

## 5 Déroulement

Les 120 participants s'élanceront d'une rampe de lancement spécifique, toutes les minutes.

L'épreuve bénéficiera d'une sécurité course.

**Les véhicules suiveurs non officiels sont formellement interdits.**

## 6 Retrait des dossards

Les dossards et les puces électroniques seront spécifiques au prologue. Ils seront à retirer au moment du départ selon les informations données sur le site internet.

Les horaires de départ seront communiqués en temps utile.

Tout engagement est ferme et définitif.

La liste des inscrits sera consultable sur le site internet, rubrique "Vérifiez si vous êtes inscrits"